

## **Historique.**

### **Historique de « Thiviers la Vie ».**

#### **L'association s'oppose à l'implantation d'un incinérateur en « Pays Thibérien ».**

Sur Thiviers , en juin 1999, ce fut comme l'effet d'une bombe : le site de Planeau , large cuvette qui s'étend à l'ouest de Thiviers ,allait recevoir l'incinérateur d'ordures ménagères de la Dordogne.

Aussitôt la population se mobilise, une association « Thiviers la Vie » est créée ; dans les mois qui suivent, elle recueille plus de deux mille signatures. Chacune de ses manifestations est un succès populaire ; les élus s'engagent à publiquement à participer au front du refus , sans ambiguïté ni réserve .

#### **Premier objectif : le « Pays de Thiviers »**

L'association « Thiviers la Vie » travaille, libre , volontaire, et sereine. Elle aborde méthodiquement les questions locales qui sont soulevées. Elle visite, elle écoute, elle consulte , elle s'informe, elle réfléchit et essaye de faire prévaloir sur toute autre considération le bon sens des lignées paysannes qui ont construit le pays de Thiviers ; le mot d'ordre: « **sauver ce qui marche, ce qui nous fait vivre , ce qu'on aime** »

#### **Deuxième objectif : le département.**

Il s'agit de répercuter auprès des autorités compétentes les avis et les inquiétudes de la population.. L'interlocuteur départemental est le Syndicat Mixte Départemental : le SMD 3.

A sa tête deux politiques qui alternent la présidence, chaque année. Un communiste, et un RPR ; pour qui connaît la Dordogne , c'est depuis la libération le vieux couple du « je t'aime, moi non plus » qui se partage les influences périgourdines. Les services techniques sont dirigés par un directeur.

Le SMD 3 est une citadelle de la communication,( à grands frais pour le contribuable) . Il pousse tranquillement sa stratégie pour imposer le site qu'il avait prévu de longue date, pour des raisons qui ne sont ni techniques, ni économiques, ni écologiques...

Depuis 1999, jouant de la stratégie du « fait accompli », on nous a fait comprendre que le temps des débats est passé .

Le débat public et contradictoire ayant été escamoté, notre association a décidé d'adresser au Préfet, sa position sur les questions qui concernent le « Pays Thibérien » face à l'implantation d'un incinérateur. Nous avons enfin l'impression d'être écoutés.

#### **Troisième objectif : la planète**

A partir de notre expérience et de nos informations nous avons abordé des grands problèmes concernant les déchets... sans trop d'illusion sur l'impact de la pensée de « Thiviers la Vie » au niveau de la planète ! Mais, la route la plus longue commence par un petit pas !

- le cycle de la vie : on rend à la terre ce qu'on a pris à la terre ;
- la production de déchets dans nos sociétés ;
- la démographie et la géo-politique,
- les économies d'énergie ;
- « l'effet de serre » et le réchauffement de la planète ;
- les « droits imprescriptibles des humains à naître... le « durable » !
- etc, etc, etc...

## **Le « plan départemental » .**

**Le plan départemental de gestion et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Dordogne a été adopté le 6 juin 1995.**

L'évolution réglementaire a rendu nécessaire une modification de ce plan.

En septembre 1997, après consultation du Conseil Général, c'est à l'Etat qu'a été laissé le soin de conduire la procédure de révision. Il a été révisé en juillet 2000.

Le tribunal administratif de Bordeaux a annulé ce plan un an plus tard sur l'attaque de Halte Incin', la seule association à avoir compris les enjeux .

Afin de présenter un nouveau plan, une commission départementale a été créée, en décembre 2001 ; **cette commission n'est pas une commission de révision, mais une commission d'élaboration.** Des groupes de travail thématiques ont été constitués pour faire des propositions à la commission départementale. Ils ont peu travaillé, et semblent avoir été mis en place pour la forme. Le souci principal du président du SMD 3 de l'époque, M. Colbac, étant de ne toucher surtout à rien à « son plan » . Le Préfet Le Roy s'était senti obligé d'apporter un bémol à cette déclaration en séance publique. On ne peut pas parler de concertation, ainsi la commission « valorisations » n'a été réunie qu'une seule fois ; les arguments des uns n'ont pas pu se frotter aux arguments des autres... , cf lettre jointe ci-dessous du 26/09/02.

Sans doute, pour pallier à ce dysfonctionnement, à partir de novembre 2002, le Préfet a reçu et écouté les représentants des parties concernées par le problème des déchets, qu'il voulait entendre.

Une procédure de consultation réglementaire préalable à la décision finale sera mise en place ; on pense que le plan sera approuvé par arrêté préfectoral en juillet 2003.

Sans qu'un nouveau plan départemental n'ait été arrêté, ( il n'y a pas de plan déchets actuellement en Dordogne ), arguant de la continuité du service public, le Syndicat Mixte Départemental (SMD 3) a engagé des études de faisabilité sur la commune de Thiviers.

Dans le plan annulé de juillet 2000 , aucun site n'avait été envisagé ; le SMD 3, chargé de mettre en place le plan départemental, avait ,de fait, toute latitude pour décider « d'autorité » de tous les points non précisés , ce type de plan « vide » est une porte ouverte à tous les « abus de pouvoir ».

Aujourd'hui , ancré dans la logique des dossiers qu'il a montés, le SMD 3 tente de « pousser » pour le prochain plan le scénario déjà préparé pour le précédent plan annulé.

**Ce plan mal adapté aux réalités territoriales, construit sur des options qui s'inscrivent dans la philosophie du gâchis des trente dernières années est aujourd'hui inacceptable, voir immoral.**

Voir dans la deuxième partie : Etat des lieux en Dordogne...

**Document joint :** Lettre du 26/09/02 adressée à Monsieur le Préfet de la Dordogne.

Monsieur le Préfet,

Votre prédécesseur, après l'annulation du plan départemental d'élimination des déchets, avait déclaré nécessaire, pour l'élaboration du nouveau plan, « de rechercher des solutions les plus consensuelles possible, de les discuter sans tabou, en leur appliquant quand il faut le doute méthodique. »

Cette réunion de janvier, avait-il dit, devait être suivie d'autant de réunions qu'il faudrait pour aborder chaque problème ; vaste chantier ! Nous nous

demandions comment la plupart d'entre nous pourrions concilier nos obligations professionnelles et notre assiduité aux débats.

Craintes inutiles ; il n'y eut qu'une seule réunion sur « l'incinérateur et la valorisation énergétique » ... et elle se tint au mois de juin. Cinq mois pour organiser une réunion, c'est beaucoup pour ne pas sentir un petit parfum de manœuvre. Les participants, essentiellement des gens concernés, étions prêts à nous investir ; poliment écoutés quand nous avons pu prendre la parole, nous avons assisté, sans qu'aucun vrai débat ne soit possible, au survol hâtif de dossiers manifestement déjà bouclés.

Il nous est apparu que certaines idées qui nous préoccupent, nous, citoyens ordinaires, sont considérées par les pouvoirs publics (sans doute de bonne foi), comme « neutres », qu'il n'y a pas à en parler. On a l'impression de se heurter à des dogmes simplificateurs. Et le débat est stérilisé. Les brigades de la pensée technicienne ont rejeté les demandes de réunions supplémentaires « par manque de temps » puisqu'on était au mois de juin : il fallait tenir les délais pour les étapes suivantes de l'élaboration du nouveau plan. Les pouvoirs publics font ici leur politique à la première personne ; les autres, c'est « du tiers exclu ».

Pourquoi n'a-t-on pas fait, comme le demandait le précédent Préfet un bilan des avantages et des inconvénients de la « valorisation énergétique » ? Pourquoi n'a-t-on pas parlé de la localisation de l'incinérateur ? pourquoi n'a-t-on pas comparé les coûts des différentes solutions possibles ? Le « doute méthodique » n'aura été que pure rhétorique et effet d'annonce ; en final, les pouvoirs publics ressortiront sans doute des tiroirs l'ancien plan « relooké ».

S'il nous importe de faire connaître notre sentiment, sachant très bien que la décision ne nous appartient pas, il nous importe aussi de connaître les vraies raisons qui motivent une décision. Elles semblent souterraines et souvent inavouables. On craint que des manœuvres politiciennes pour sauvegarder des mandats locaux l'emportent sur l'intérêt général. Personne ne veut de l'incinérateur chez lui, pour nous c'est une évidence, il faut en tirer d'autres conséquences que de le refiler au voisin. Les conseillers généraux de l'ancienne équipe ont quasi tous voté le principe de l'incinérateur ; aux dernières élections ceux qui risquaient d'en hériter se sont fait élire, soit sur la promesse qu'il se chargeaient de l'expédier sur un autre canton, soit en nuancant leur position, soit en disant leur hostilité au principe. La nouvelle équipe du Conseil général sera-t-elle consultée sur son engagement à conduire un projet qui n'est sans doute plus le sien dans sa forme actuelle ? Une débat clair au sein de cette instance s'impose, c'est un minimum démocratique.

Le dernier plan sacrifiait ainsi 70% de la chaleur générée par l'incinérateur : de quoi chauffer 10.000 foyers environ. Cette énergie rejetée sans vergogne dans l'atmosphère par notre « génération gâtée » serait la participation du département au réchauffement de l'atmosphère et au pillage des ressources énergétiques de la planète !

Il faut **partir du débouché** pour que la valorisation énergétique ne reste pas une formule incantatoire. Si les pouvoirs publics ne savent pas se décider à autre chose qu'à brûler en incinérateur, il faut brûler là où il faut, quand il faut, quand il y a besoin de chaleur. Ce choix est le seul « choix durable ». Il faut produire de la chaleur là où elle sera utilisée ; au centre du département, à Périgueux, près de l'hôpital, la préfecture, le conseil général, les lycées, la piscine... Si on continue à opter pour la gâchis des calories, choix irresponsable face aux générations à naître, alors, sans demi-mesure, il faut expédier l'usine au fond des bois ; les déserts humains et agricoles ne manquent pas en Dordogne.

Ces points de vue de notre association sont développés dans deux documents que nous avons adressés à votre prédécesseur et que nous vous nous ferez, nous l'espérons, l'honneur de parcourir : Propositions et Réflexions, janvier 2002 et mai 2002 .

« Thiviers la Vie » vous demande, Monsieur le Préfet, de bien vouloir organiser un vrai débat pour que soient trouvées des réponses pertinentes aux questions posées par votre prédécesseur ainsi qu'à d'autres qui sont liées : la collecte, les emballages, l'information...

« Thiviers la Vie » demande que les associations concernées soient informées régulièrement de l'avancement du dossier. On ne peut pas penser qu'un projet d'une telle importance ait été gelé depuis deux ans.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à nos plus respectueux sentiments.

Association « Thiviers la Vie »,  
Le Président : Joël Faure.